AVRIL - MAI - JUIN 2025

CHELUN
INFORMATIONS
MUNICIPALES

le CIM

Vide Grenier du 9 juin 2025

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

Chelun

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

L'édito de Monsieur Le Maire

Sommaire

Page 2
Edito de Monsieur Le Maire

Pages 3
Inauguration

Page 4 et 5
Les écoles

Page 6
APEL/OGEC RPI

Page 7, 8 et 9
MOBILIFEES

Page 10
Breton, Gallo ou patois

Page 11
CAPM et SDE 35

Page 12
L'ADMR

Page 13
Coloriages et jeux

Page 14
Le P'tit Casino

Page 15
ASPC

Page 16
Etat Civil
Informations diverses
Vide Grenier 2025

Bonjour à toutes et à tous,

Au moment où je vous écris cet édito, nous subissons de plein fouet la canicule. La Préfecture émet des recommandations aux employeurs et à l'ensemble de la population, afin d'adapter leurs horaires notamment pour des activités physiques, et de changer ses habitudes. J'insiste sur le fait qu'il faut éviter d'être à l'extérieur en plein soleil durant ces périodes de chaleur, entre 10h et 19h, surtout pour les personnes vulnérables. Pensez également à vous hydrater, même si vous ne souffrez pas de la sensation de chaleur.

Le département d'Ille-et-Vilaine est également placé en vigilance sécheresse depuis le 13 juin. A ce jour, la Préfecture n'émet pas de restriction de la consommation d'eau potable, mais cela ne saurait tarder. Je vous recommande avant tout d'adopter les préconisations émises par les autorités et surtout le bon sens, afin de préserver notre eau si indispensable aujourd'hui.

Cette sécheresse signifie également risque de départs de feux. Aussi, il vous appartient d'adopter des mesures préventives pour éviter tout risque d'incendie. Nous vous rappelons que les barbecues sauvages aux abords des forêts et champs sont à proscrire. Je compte sur votre civisme pour protéger la faune et la flore cet été.

Le lundi 9 juin dernier, le vide grenier Chelunais a rencontré un fort succès, que ce soit en nombre d'exposants mais également en terme de visiteurs. Nous avons eu le beau temps qui a facilité cette réussite. Nous espérons renouveler cela l'année prochaine. Mais, nous vous attendons aussi, le dimanche 13 juillet, pour les 10 ans de la Fête des Fours à Pain, au stade pour partager à nouveau des moments de convivialité entre amis et/ou en famille.

Le samedi 14 juin dernier, avec mon conseil municipal nous avons confirmé l'installation de panneaux photovoltaïques et de trackers sur l'ensemble de la commune, pour ensuite valider avec la Préfecture sur le logiciel en ligne dédié aux Zones d'Accélérations des Energies Renouvelables (voici l'adresse internet où vous pourrez retrouver les zones en questions https://planification.climat-energie.gouv.fr/)

De plus, lors de ce conseil municipal, nous avons adopté les tarifs relatifs à l'assainissement pour l'année 2026, et vous constaterez qu'il n'y aura pas d'augmentation de votre redevance (https://www.mairie-chelun.fr/liste-des-actes-administratifs) .

Vous trouverez, de la page 7 à la page 9, un nouveau service qui sera mis en place au 1er septembre par Roche aux Fées Communauté. Mobilifées est un service complémentaire au Transport à la Demande et entièrement gratuit pour les habitants du territoire. Une ligne reliant Forges-La-Forêt à Martigné-Ferchaud passera trois fois par jour (aller et retour) par Chelun, afin de pouvoir correspondre avec les lignes BreizhGo de la Région Bretagne. L'arrêt se situera en face de la mairie. Des guides avec l'ensemble des lignes de Moblifées pourront être disponibles en mairie ou au P'tit Casino durant l'été.

Enfin, nous avons eu l'occasion d'inaugurer avec le Comité de Jumelage Franco-Polonais « Ksiaz », un nouveau panneau devant l'église. Ce dernier indique la direction et le nombre de kilomètres nous séparant de nos amis polonais.

Je vous souhaite un agréable été à toutes et à tous.

Bien cordialement,

Votre Maire, Christian SORIEUX
Vice-Président de Roche Aux Fées Communauté, en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne
Président du Syndicat Mixte Fermé "Eau de la Forêt du THEIL"

Inauguration

C'est avec un grand plaisir que Monsieur Sorieux, Conseiller Départemental du Canton de la Guerche-de-Bretagne et Maire de Chelun, accompagné de son conseil municipal ont accueilli les officiels, ainsi que les Chelunaises et Chelunais venus en nombre pour l'inauguration de l'Espace Multisports Intergénérationnel à CHELUN, le samedi 26 avril.

A cette occasion Monsieur Sorieux et les élus Chelunais ont présenté le projet abouti à Monsieur Gilles Traimond, Sous-Préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré, à Madame Christine Le Nabour, Députée de la 5ème circonscription d'Ille-et-Vilaine, à Madame Anne-Sophie Patru, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, à Monsieur Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, à Mme Marie-Christine Morice Conseillère Départementale du Canton de la Guerche-de-Bretagne, à Monsieur Luc Gallard Président de Roche aux Fées Communauté, aux élus du Canton de La Guerche-de-Bretagne et de Roche aux Fées Communauté, ainsi qu'aux Chelunaises et Chelunais, de 2 à 88 ans, représentatifs de la population qui fréquente déjà ce lieu pour la pratique du sport.

Financement

L'Etat à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 19 980,13 euros, et à travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour un montant de 21 119 euros, et le Département d'Ille-et-Vilaine à travers les Contrats Départementaux de Solidarité Territoriale, notamment avec le projet « Ambitions Communes » pour un montant de 37 000 euros, ont cofinancé ce projet, dont la valeur totale HT est de 95 000,63 euros. Un bel investissement pour une petite commune de 360 habitants.

Discours

Dans son discours, Monsieur le Maire a insisté sur le fait que l'Espace Multisports représente un lien social, pour la pratique du sport et du sport adapté. L'espace est aussi un lien intergénérationnel où jeunes et moins jeunes pourront se côtoyer.

Monsieur Sorieux ajoute que cette aire est également un espace ludique avec des jeux pour enfants, un city-stade, un terrain de pétanque et une table de tennis de table. Un «Poumon Vert» ; un espace arboré, fleuri et clos qui se situe en plein cœur de bourg sur l'itinéraire de la « Régalante » où chacun pourra se reposer, jouer et pique-niquer.
Les représentants de l'Etat ont salué ce projet, qui permet surtout aux jeunes d'échapper aux écrans et de pratiquer des activités physiques et sportives. Un projet qui reste fédérateur surtout dans une commune rurale.

L'inauguration s'est achevée dans la joie et la bonne humeur autour d'un buffet sucré-salé préparé par le Bar-Restaurant Le P'tit Casino de Chelun.

De gauche à droite : Madame Christine Le Nabour, Députée de la cinquième circonscription d'Ille-et-Vilaine, Monsieur Jean-Luc Chenut, Président du Département d'Ille-et-Vilaine, Monsieur Christian Sorieux, Maire de Chelun, Monsieur Gilles Traimond, Sous-Préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré et Madame Anne-Sophie Patru, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine.

Les écoles

L'année scolaire 2024-2025 a encore été intense et bien remplie. Nous commençons d'ailleurs à penser aux festivités de fin d'année … L'occasion de faire un point sur les différents projets vécus par nos élèves ces derniers mois.

Les enfants de la PS au CM2 ont eu la chance vivre des sorties scolaires pour découvrir les différents biomes, cette année. Ils sont allés vivre une journée en forêt, une journée à la mer et une journée à Terra Botanica est prévue fin juin. Un sacré programme pour apprendre, grandir, s'émerveiller et vivre ensemble des moments forts. Merci aux municipalités d'Eancé, de Chelun et de Forges-la-Forêt pour leur soutien financier ainsi qu'à l'APEL du RPI.

Les élèves de Chelun ont bénéficié d'un cycle de Kayak à l'étang de Martigné Ferchaud encadré par des éducateurs de l'office des sports de la Roche aux fées et d'un cycle pour apprendre à rouler à vélo. Un partenariat profitable aux enfants. En parlant de sport, les CM ont pu participer au défi « Ela, mets tes baskets contre la maladie » avec le collège de Martigné. Les enfants ont adoré ce moment intense.

La culture s'est également invitée à l'école. Les enfants ont pu assister à un spectacle proposé par Roche aux fées communauté. De plus, tous nos élèves ont eu des contacts réguliers avec la médiathèque de Martigné. Les enfants de chaque cycle ont pu vivre un projet fort autour du livre et de la littérature et chacun semble avoir apprécié. Merci à Sandrine Dorgère pour notre partenariat.

Tous les enfants du RPI ont vécu un moment de convivialité, à Eancé, à l'occasion du Carnaval. Ils se sont tous réunis un après-midi pour faire la fête ensemble. Ce jour-là, nous avions un beau mélange de princesses, de supers héros, de sportifs, de clowns… Les enfants ont défilé par petits groupes afin de présenter leur déguisement à leurs camarades. L'après-midi s'est terminé par le partage d'un goûter, les enfants se sont régalés.

Le lundi 5 mai, les CM2 sont allés passer la journée au collège St Joseph de Martigné Ferchaud. Une journée pour se glisser dans la peau d'un collégien. L'entrée au collège approche à grands pas et les enfants ont besoin de s'y préparer et de découvrir l'univers collège pour mieux l'appréhender. Nous avons passé une belle journée qui aura rassuré chacun, c'est certain !

Une année scolaire passe assurément trop vite. Les enfants partiront en vacances le vendredi 4 juillet pour des vacances d'été bien méritées.

Je remercie les enfants pour la joie que nous avons de passer nos journées ensemble, les familles pour leur confiance au quotidien, mes collègues pour leur travail et leur investissement, les associations OGEC et APEL du « RPI les trois clochers » qui nous soutiennent pour vivre des moments forts avec nos élèves.

Notre école, sur deux sites pour trois communes, est une école agréable et accueillante, qui respecte chacun et fait grandir tous les enfants. Les inscriptions sont toujours possibles pour l'année scolaire 2025-2026. N'hésitez pas à consulter notre site internet pour découvrir un peu plus nos écoles : Votre texte de paragraphe et à me solliciter pour une éventuelle rencontre, en m'envoyant un mail à : eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh

Je vous souhaite un bon été. Au plaisir d'accueillir les enfants, le lundi 1er septembre, pour la rentrée des classes.

Marie BAUX, chef d'établissement du RPI « les trois clochers »

Bilan de fin d'année scolaire

L'année scolaire 2024-2025 touche à sa fin ! Nous souhaitons tout d'abord remercier les familles pour leur confiance et leur participation tout au long de l'année.

Un grand merci également à toutes les personnes bénévoles qui, par leur engagement et leur disponibilité, contribuent activement à la vie de l'école à travers l'organisation de divers événements et temps de convivialité. Leur implication est essentielle pour faire vivre l'école et renforcer les liens entre les familles.

Nous adressons aussi un remerciement particulier à Nadège BRÉHIER, qui met fin à son mandat de Présidente de l'OGEC, après 4 années d'investissement, pour se consacrer à un nouveau projet professionnel. Son engagement a été précieux pour le bon fonctionnement de nos écoles. Merci à elle !

Nous profitons de cette publication pour souligner l'implication de l'APEL de l'école qui a permis de soutenir financièrement de nombreuses activités et sorties scolaires cette année : la sortie "découverte du littoral", la sortie à Terra Botanica, à l'Opéra de Rennes. L'APEL a également contribué au cycle « J'apprends à rouler à vélo ». De plus, l'APEL a pris en charge les frais de transport pour les rencontres des enfants des deux sites (d'Eancé vers Chelun et inversement), pour les sorties à la médiathèque, au cinéma… Ces projets ont offert aux élèves de beaux moments d'apprentissage et de découvertes.

Nous remercions également les communes du RPI pour leur participation financière au fonctionnement de l'école. Ce soutien reste essentiel pour permettre à nos écoles de continuer à proposer aux élèves un cadre de qualité et des projets enrichissants. Nous comptons sur elles pour que ce soutien se poursuive au bénéfice de tous les enfants car une école vivante et dynamique contribue aussi pleinement à la vitalité de nos petites communes rurales.

Par ailleurs, une réflexion stratégique est actuellement menée concernant l'avenir de notre RPI. Cette démarche, pilotée par un comité de pilotage (COPIL), vise à repenser l'organisation scolaire sur nos deux sites en tenant compte de plusieurs facteurs déterminants : l'évolution des effectifs, les exigences de mise aux normes, les obligations réglementaires ainsi que les réalités locales et financières de notre territoire. Ces travaux se poursuivent et les propositions du COPIL seront prochainement soumises au CODIEC (Comité de pilotage diocésain) qui statuera sur leur validation au cours du mois de novembre. Les familles seront naturellement informées de toute évolution concernant l'organisation future de l'école.

À la rentrée de septembre, nous aurons le plaisir d'accueillir 14 élèves en petite section, pour un effectif total de 57 élèves sur le RPI.

Nous souhaitons à toutes les familles un très bel été et de bonnes vacances !

Jérémy DUPAS, Président OGEC,
Adrien DUFIL, Président APEL.

Lancement du nouveau réseau de transport collectif Mobilifées

Les 16 communes de Roche aux Fées Communauté bénéficient d'un transport collectif à partir du 1er septembre 2025.

Roche aux Fées Communauté met en place un nouveau réseau de transport collectif à compter du 1er septembre 2025. Ce nouveau réseau est pensé pour faciliter les déplacements du quotidien, notamment entre le domicile et le lieu de travail, et pour améliorer l'accès aux services et équipements du territoire.

Un service gratuit, ouvert à toutes et tous :

Ce nouveau réseau est organisé selon une logique de rabattement des communes vers les trois villes principales : Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud. Les déplacements sont possibles à la journée ou à la demi-journée (avec possibilité de correspondance sur le réseau Breizh Go).

Le service est gratuit, accessible à toutes et tous (hors transport scolaire), à partir de 10 ans, du lundi au vendredi, avec plusieurs rotations quotidiennes.

Les véhicules utilisés sont des minibus de 9 places, adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Où trouver les horaires :

Les arrêts seront mis en place dans les communes pour la rentrée et les horaires y seront affichés. Le guide (horaires et arrêts) sera diffusé au cours de l'été et est d'ores-et-déjà disponible sur www.rafcom.bzh. **Retrouvez la page dédiée aux horaires de la ligne Forges-La-Forêt / Martigné-Ferchaud annexée au CIM.**

Le projet est financé, notamment, grâce au Versement Mobilité, une contribution versée par les entreprises du territoire. Cela permet d'assurer également la desserte des zones d'activités économiques, en réponse aux besoins des salariés.
Ce projet ambitieux marque une étape importante pour améliorer la mobilité de tous les habitants du territoire, renforcer les liaisons intercommunales et favoriser une alternative durable à la voiture individuelle.

Sur le nouveau réseau Mobilifées | Toutes les informations en ligne : https://www.rafcom.bzh/vivre-habiter/mobilites/reseau-mobilifees

A CHELUN, l'arrêt se situera en face de la mairie, sur le bord de la route.

➔ **Le transport à la demande (TAD) évolue**

En complément de ce nouveau réseau de transport collectif, l'offre de transport à la demande (TAD) est remaniée. Ce service permet aux habitants de bénéficier de trajets à la demande. Dès le 1er septembre, de nouvelles modalités de fonctionnement vont s'appliquer.

Pour en bénéficier, les usagers devront entrer dans l'une des catégories suivantes :

	Conditions d'accès
Pass Accessibilité	- Avoir 75 ans et + ou - Être titulaire de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) mention "invalidité »
Pass Jeunes	- Participer aux activités du service Sports ou du réseau Espaces Jeunes de Roche aux Fées Communauté
Pass'Art	- Être élève inscrit à l'école de musique Le Hang'Art
Pass Insertion Professionnelle	- Être en (ré)insertion professionnelle- Sans véhicule motorisé (sur justificatifs)

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h30 (Pas de service les jours fériés).

Le tarif est de 3 € par trajet (gratuit pour les moins de 8 ans accompagnés). Chaque usager est limité par 4 trajets par semaine.

L'adhésion est gratuite et obligatoire avant toute réservation. L'adhérant doit réserver son trajet, au plus tard, le jour ouvré précédant le trajet, avant midi.
A noter : les usagers déjà adhérents doivent systématiquement renouveler leur adhésion au 1er septembre 2025 pour continuer à bénéficier du service, sous réserve d'être éligible).

Pour le TAD | Les réservations s'effectuent par téléphone au 02 99 43 64 87 / ou sur le site internet (formulaire d'adhésion à retourner impérativement) https://www.rafcom.bzh/vivre-habiter/mobilites/transport-la-demande

Contact et renseignements auprès de Constance BURBAN – responsable service mobilités et habitat – RAFCOM : mobilites@rafcom.bzh

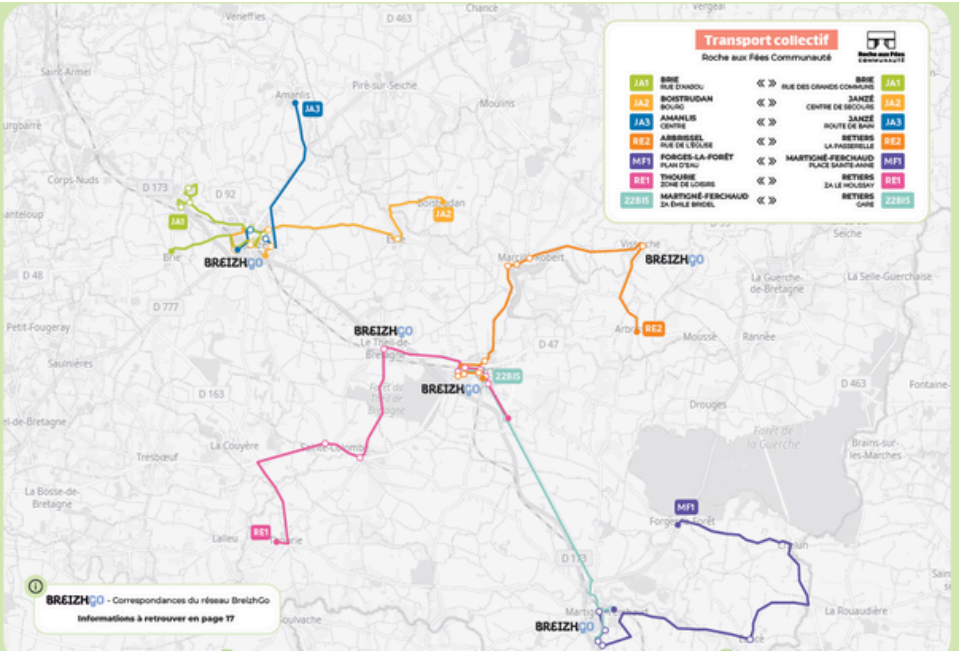

LES HORAIRES DE LA LIGNE FORGES-LA-FORÊT/MARTIGNÉ-FERCHAUD

LIGNE FORGES-LA-FORÊT < > MARTIGNÉ-FERCHAUD

MF1

Du lundi au vendredi
Pas de circulation les jours fériés

HORAIRES ALLER

Forges-la-Forêt — **Chelun** — **Éancé** — **Martigné-Ferchaud**

FORGES-LA-FORÊT PLAN D'EAU	**06:23**	**07:03**	**13:10**
CHELUN MAIRIE	06:29	07:09	13:16
ÉANCÉ CONTOUR RENÉ GISTEAU	06:37	07:17	13:24
MARTIGNÉ-FERCHAUD JULIOT CURIE	06:47	07:27	13:34
MARTIGNÉ-FERCHAUD ZA ÉMILE BRIDEL	06:49	07:29	13:36
MARTIGNÉ-FERCHAUD AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	06:51	07:31	13:38
MARTIGNÉ-FERCHAUD GARE I BREIZHGO*	**06:54**	**07:34**	**13:41**
Correspondance > Rennes	Train	Train	✕
MARTIGNÉ-FERCHAUD PLACE SAINTE-ANNE	**06:56**	**07:36**	**13:43**

HORAIRES RETOUR

Martigné-Ferchaud — **Éancé** — **Chelun** — **Forges-la-Forêt**

MARTIGNÉ-FERCHAUD PLACE SAINTE-ANNE	**13:53**	**18:36**	**19:16**
Correspondance < Rennes	Train	Train	Train
MARTIGNÉ-FERCHAUD GARE I BREIZHGO*	**13:55**	**18:38**	**19:18**
MARTIGNÉ-FERCHAUD AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	13:58	18:41	19:21
MARTIGNÉ-FERCHAUD ZA ÉMILE BRIDEL	14:00	18:43	19:23
MARTIGNÉ-FERCHAUD JULIOT CURIE	14:04	18:47	19:27
ÉANCÉ CONTOUR RENÉ GISTEAU	14:13	18:56	19:36
CHELUN MAIRIE	14:20	19:03	19:43
FORGES-LA-FORÊT PLAN D'EAU	**14:27**	**19:10**	**19:50**

* BREIZHGO - *Correspondances par : Train / ✕ Pas de correspondance*

Dans quelle "langue" nos parents, grands-parents ... nos ancêtres s'exprimaient-ils ?

J'avons souv'nance du peurmieu bulldozer a s'en'veni par céz nous. ieune grosse bête feuroce que rin ne pouait arreuteu. Ça teu pour ouvri eune route neuve ès sous pour remplaceu un ch'min en terre.
...
Euh ben, j'vas vous dire, nous les queuniaos, ça nous rendeut benaise vu que ça teut l'progrès....

Les gens de la ville ès sous putent se rendre au bourg ô lous souliers du dinmanche ...
V'la qu'après on n'en finite pas de vouère des bulls par cez nous. Ça fut ti pas le r'menbeurment
...
Le monde étint benaise vu que ça permetteut de faire entreu lés tracteurs ô lous machines ben pus grosses queu cettes qu'on vèyeut diqua là ...

Texte tiré d'un article paru dans une revue mensuelle qui s'adresse à tous les bretons éparpillés en France - "LE TRAIT D'UNION MENSUEL DES BRETONS" -Juin 2025 N° 286

Ça ne vous rappelle rien ? Ce n'est pas du breton, c'est sûr.

On a l'impression d'entendre parler nos anciens.

Alors, comme ce texte parait dans la revue sous la rubrique "Le Gallo en toutes lettres", on pourrait en conclure que ces anciens - et parmi ces anciens, il y en a encore aujourd'hui qui auraient tendance à s'exprimer de cette façon - parlaient "Gallo" et non pas un patois local.

A vous de juger !

Le breton est d'origine celtique parlé dans l'ouest de la Bretagne. Le gallo est une déformation de la langue d'oil d'origine romane et parlé dans l'est de la Bretagne.

Elles portent une "Catiole" ou une "Polka"

L'Association Commerçants et Artisans du Pays Martignolais

L'association CAPM à organisé sa 4e Édition d'ENTREZ C'EST OUVERT, le 27 avril dernier.
Vous étiez nombreux à venir visiter les entreprises Norméo, Pic o Vert, Cheval Compagnon et le Parc Eolien FEEOLE !
La journée s'est clôturée par le défilé de mode organisé par la couturière Nostagromancie de Martigné-Fd. Un grand merci aux entrepreneurs qui nous ont ouvert leur porte. (avis à ceux qui sont intéressé pour l'an prochain, n'hésitez-pas à nous contacter pour y participer ou pour rejoindre l'asso des Commerçants et Artisans du Pays Martignolais CAPM. (capm35640@gmail.com)).

Nous vous donnons rendez-vous fin Septembre pour notre 4e Edition du Rallye Ballade en voitures anciennes qui sillonnent les 4 communes.
Rendez-vous le **dimanche 21 septembre 2025** pour la Balade en voitures anciennes qui mettra la commune de **Chelun** à l'honneur cette année !

Départ depuis la place de l'Eglise à 9 h et un café vous sera offert à 8h avant le départ.
Renseignements et inscriptions pour les voitures et/ou le repas sur capm35640@gmail.com ou par tél. au 06 83 24 62 57 (laisser un message). Important, le nombre de voitures est limité à 40 maxi.

SDE 35

Le nouveau parc éolien citoyen Féeole, située sur les communes de Coësmes et Martigné-Ferchaud, organise une journée portes ouvertes le samedi 30 août de 10H à 17H. Occasion unique de découvrir un site éolien, cette journée est ouverte à tous, petits et grands. De nombreuses animations seront proposées tout au long de la journée : ballade en calèche, village d'exposants, activités de découverte des énergies renouvelables, ateliers artistiques et visite commentée des éoliennes. Une restauration est disponible sur place. RDV au lieu-dit Le Haut Clairet, 35 640 Martigné-Ferchaud Renseignements : communication@sde35.fr

L'assemblée générale du 16 juin, dans les locaux de Retiers, est l'occasion de faire le point sur l'année 2024. Si le nombre d'heures travaillées par rapport à l'année précédente est en baisse (il totalise quand même 34 375 heures), le nombre de personnes aidées est en hausse… (352) sur les douze communes concernées depuis la fusion de 2022.

L'enquête de satisfaction réalisée en 2024 portant sur la qualité du service et l'évaluation des relations avec l'ADMR obtient une note de 8,5/10. Ceci veut dire que nous devons continuer à renforcer le dynamisme de notre association pour mieux accompagner les personnes aidées et leurs proches mais aussi valoriser et prendre soins des salariées. Lesquelles sont au nombre de 35 en intervention directe plus 3 pour l'administration et l'accueil, auxquelles il faut ajouter, en soutien, une cadre territoriale de Pays, en l'occurrence le Pays de Vitré, avec 8 structures associatives.

Tout au long de l'année, presque tout le personnel bénéficie de jours de formations sur des sujets divers (bientraitance, prévention secours, aide à la toilette…) ; une salariée a suivi une formation « qualifiante » et obtenu le DEAES (Diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social).

Par ailleurs, il existe un Conseil Social Economique (obligatoire au-delà de 11 salarié.e.s) pour lequel deux salariées ont été désignées pour représenter le personnel. Un petit mot sur les déplacements des Aides à Domicile (en Milieu Rural), notamment en voiture : 239 7454 km exactement dont 177 420 km avec les véhicules de service (20 voitures Clio) et 62 324 km avec les véhicules personnels. Enfin, rappelons que l'association est cogérée par 9 bénévoles, ce qui constitue le Conseil d'administration, avec plusieurs autres bénévoles de proximité soucieux de poursuivre le lien social et être attentif à la qualité des services qui sont, rappelons-le : l'aide aux familles, l'aide aux seniors et l'aide aux personnes en situation de handicap.

Le secrétaire

Chaque année, un repas convivial réunit les bénévoles, le conseil d'administration et le personnel salarié, c'est aussi cela l'ADMR.

LES MOTS CACHÉS : LES POUX

POUX - PARASITE - LENTES - INSECTE - INSECTICIDE - CHEVEUX - RACINES
SHAMPOING - LAVANDE- VINAIGRE - INFESTATION - METHODES
PREVENTION - TRAITEMENT - TETE

E	W	W	C	E	J	P	A	R	A	S	I	T	E	K
X	Q	V	I	N	A	I	G	R	E	U	Y	R	L	F
U	T	K	B	I	N	S	E	C	T	E	C	A	T	Z
I	N	F	E	S	T	A	T	I	O	N	I	I	Z	N
D	R	J	M	T	E	T	E	W	L	E	N	T	E	S
Q	X	I	N	S	E	C	T	I	C	I	D	E	Z	S
C	H	E	V	E	U	X	N	Q	Q	V	H	M	P	J
G	R	A	C	I	N	E	S	H	F	F	F	E	X	R
P	V	C	E	Q	S	H	A	M	P	O	I	N	G	I
O	S	C	Y	N	D	G	P	W	Q	I	P	T	T	K
U	R	N	Y	Z	P	R	E	V	E	N	T	I	O	N
X	G	G	P	C	M	E	T	H	O	D	E	S	N	S
Q	G	Z	M	V	I	R	O	R	T	E	W	Y	K	U
P	L	A	V	A	N	D	E	J	Y	H	H	Z	V	Ç
D	T	S	I	H	B	L	P	N	J	Z	D	E	F	F

Tête à modeler

Labyrinthe
de la journée mondiale de la Terre

Aide les rayons du soleil à arriver jusqu'à la terre

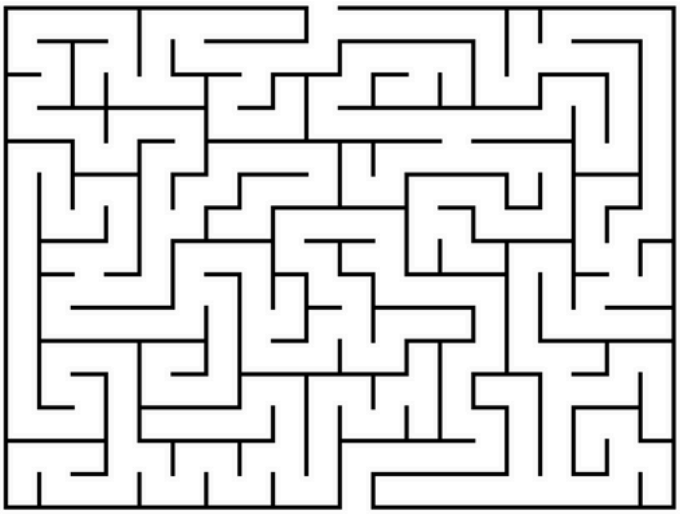

Tête à modeler

Un mois de juin haut en émotions au cœur de notre village !

Le mois de juin a démarré en trombe à Chelun, avec deux événements marquants qui ont animé notre commune dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le samedi 31 mai, notre village a eu l’immense plaisir d’accueillir un rassemblement exceptionnel de plus de 280 choppers. Les rues ont vibré au son des moteurs et de la convivialité. Cette journée restera gravée dans les mémoires tant pour l’impressionnante parade que pour l’accueil chaleureux réservé aux motards venus parfois de très loin. Un grand merci à tous les participants, aux bénévoles, aux riverains et aux curieux venus admirer ces engins d’exception dans la bonne humeur !

Quelques semaines plus tard, le 21 juin, c’est la fête de la musique qui a pris le relais pour faire danser le cœur du village. Plus de 200 personnes se sont rassemblées pour une soirée rythmée, conviviale et gourmande. Le Food Truck chez Valy a régalé les papilles, pendant que notre DJ mettait l’ambiance jusque tard dans la soirée. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un si beau moment de partage !

Et ce n’est pas fini ! Le samedi 13 juillet, la Fête des Fours à Pain célèbrera ses 10 ans 🎉 ! C’est la plus grande fête du village de l’année, un moment de rassemblement cher au cœur des habitants, entre tradition, convivialité et savoir-faire local. Pour que cet événement soit une réussite, l’investissement des bénévoles est essentiel : un grand merci à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre l’âme de notre village à travers ces moments uniques.

Ces événements montrent, une fois de plus, que Chelun sait faire rimer ruralité avec dynamisme, rencontres et festivités. Merci à tous les habitants pour leur présence, leur aide et leur enthousiasme.

📅 **Fermetures estivales :**
Le P’TIT CASINO sera en congés du 14 au 20 juillet, puis du 11 au 17 août inclus.
Nous vous retrouverons avec plaisir avant et après ces dates pour continuer à partager ensemble de beaux moments.

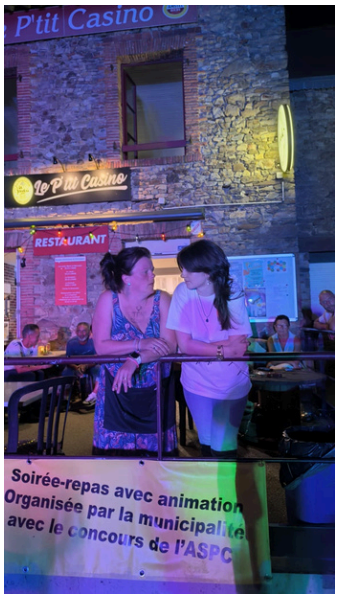

ASPC

Fête du 13 juillet 2025

Bonjour à toutes et à tous ,
La date approche à grands pas ! N'hésitez pas à réserver vos billets aux numéros indiqués sur l'affiche ci-contre.

Pour cette 10ème édition, venez passer un moment convivial en famille ou avec des amis.

Ambiance assurée !
A très vite.....

Le bureau

Etat Civil

Madame Angèle Guilloux, née Heslot est décédée le 26 mai 2025

Incivilités

De nombreuses incivilités ont été constatées sur notre commune depuis quelques temps.

Nous serions reconnaissants aux personnes qui utilisent les toilettes communales, de les laisser propres suite à leur passage, et par respect pour l'employée communale.

Nous demandons également à la population de bien vouloir respecter les limites de vitesse dans le bourg.
Nous rappelons que vous ne pouvez pas rouler au-delà de 30 km/heure dans le centre bourg.

Nous soulignons que l'accès au city-stade pour les enfants doit se faire entre 8h et 20h, afin d'éviter de gêner les habitants qui vivent autour.

Secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du jeudi 24 juillet au dimanche 17 août 2025.
Pour vos démarches d'urbanisme, n'hésitez pas à les faire en ligne via :
https://sve-supv.sirap.fr/

Vide Grenier lundi 9 juin 2025

La Municipalité, l'Association de Soutien au P'tit Casino et l'équipe du P'tit Casino remercient tous les bénévoles, Chelunais, exposants et visiteurs qui ont contribué à ce que cette journée soit mémorable. Ce vide grenier a été un grand succès ; 120 exposants, et plus d'un millier de visiteurs. On vous donne RDV le lundi de Pentecôte 2026 pour renouveler cette expérience.

Des exposants qui reviennent aux sources

Un bénévole parmi tant d'autres

Des exposants Chelunais